

Communiqué de presse

Posté le 18/10/2023

## Une belle année 2023 et des perspectives qui s'annoncent positives

Selon l'Enquête conjoncturelle d'automne de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), les affaires ont été plutôt bonnes en 2023 pour 79% des entreprises. Une entreprise sur quatre a recruté. Les perspectives s'annoncent elles aussi sous les meilleurs auspices pour 76% des entreprises, services et industrie confondus. La thématique spécifique en 2023 concerne la numérisation et le recours à l'intelligence artificielle. Alors qu'une majorité d'entreprises (67%) consacre moins de 15% de ses investissements dans la numérisation, elles sont nombreuses à attendre des mesures d'accompagnement de la part de l'État.

Pour les trois-quarts des entreprises répondantes, la marche des affaires en 2023 est satisfaisante à bonne ; c'est tout particulièrement le cas pour les sociétés comptant entre 30 et 100 collaborateurs, qui sont quasiment unanimes sur ce point (87%) ! L'optimisme reste de mise pour les 6 prochains mois et il augmente même dans les services où 80% des répondants du secteur s'attendent à une marche des affaires satisfaisante à bonne. À plus long terme, le climat de confiance persiste pour une majorité d'entrepreneurs interrogés (76%) qui jugent la marge des affaires au-delà de 6 mois de satisfaisante à excellente.

Une entreprise sur trois a recruté en 2023, alors qu'elles n'étaient que 25% à le prévoir l'an dernier à la même époque. Comme en 2022, toutefois, 12% des répondants ont réduit leur effectif. Pour 2024, 23% des entreprises envisagent de recruter.

### Hausse sensible des salaires en 2023 et 2024

Au début de 2023, seules 34% des entreprises répondantes n'ont accordé aucune augmentation de salaire (contre 39% l'année précédente). Pour les autres, la hausse moyenne, pondérée selon la taille des entreprises, a atteint à 2,6%, sensiblement plus élevée que prévu un an auparavant. L'industrie a, en moyenne, accordé 2,1% d'augmentation. Début 2022, celle-ci avait été de 2%. Dans l'industrie, 50% des répondants ont octroyé des hausses comprises entre 1 et 2,9%. Les entreprises plus grandes ont également eu tendance à être plus généreuses que les plus petites ; 73% de celles comptant plus de 100 collaborateurs ont relevé les salaires au début de l'année en cours, mais seulement 55% de celles comptant entre 30 et 100 personnes.

Pour 2024, l'évolution moyenne des salaires prévue, pondérée selon la taille des entreprises, est de 1,7%, cette valeur étant de 1,5% pour l'industrie et de 1,7% pour les services. 38% des répondants imaginent ne pas accorder de hausse du tout (mais seulement 1 entreprise sur 4 dans l'industrie).

### Faible part d'investissements destinée à la digitalisation des activités

Une large majorité d'entreprises interrogées (67%) consacrent moins de 15% de leurs investissements à la digitalisation de leurs activités. Elles sont minoritaires (5%) à y dédier plus de 70% des montants investis, principalement parmi celles comptant moins de 100

collaborateurs. Au-delà de 100 collaborateurs, une large majorité de ces entreprises (83%) y consacrent moins d'un tiers de leurs investissements. Elles ont sans doute été dans l'anticipation et le programme de digitalisation il y a quelques années.

La simplification des tâches, l'amélioration de la productivité, le développement de nouveaux produits ou services et enfin la diminution des coûts de production sont dans l'ordre d'importance les avantages observés par les entreprises interrogées.

A contrario, les contraintes relevées vont du coût des investissements aux difficultés d'intégration de la technologie dans les activités en passant par les difficultés de prise en main par les employés ou les imprécisions des technologies utilisées.

Si la digitalisation ne va pas pallier le manque de main-d'œuvre pour les entreprises interrogées, à proportion égale entre l'industrie et les services, elle représente une opportunité d'améliorer leur positionnement concurrentiel pour 57% d'entre elles, avec une proposition inversée entre l'industrie (41%) et les services (60%).

### **La numérisation, un défi pour les entreprises**

Les entreprises interrogées attendent que l'État mette en place des mesures supplémentaires pour faciliter la numérisation : les incitations fiscales, le développement de formations dans l'IT, la hausse du soutien à l'innovation et le développement des infrastructures (data centers, réseau 5G, etc.). Seul un quart des entreprises ne préconise aucune mesure.

Les nouveaux outils d'intelligence artificielle, tels que ChatGPT, ne sont utilisés que par un tiers des entreprises et ce quelle que soit leur taille, à l'exception de celles employant plus de 100 collaborateurs, qui sont presque une moitié (47%) à y avoir recours, principalement pour leurs missions de commercialisation (relation client, vente, communication) et d'organisation (finance, RH, facturation, fournisseurs).

À l'avenir, une grande majorité d'entreprises de moins de 100 collaborateurs ne prévoient pas d'avoir recours aux outils d'intelligence artificielle, alors que la majorité des plus grandes entreprises (69%) l'envisagent d'ici à 3 ans. Le manque de personnel qualifié, le manque de connaissances sur les outils et le manque de temps sont évoqués par les entreprises de plus petite taille, qui estiment majoritairement (53%) que le domaine d'activité n'est pas concerné, avec une différence notable entre l'industrie (65%) entre les services (50%).

Les entreprises sont unanimes à ne prévoir aucun impact de l'intelligence artificielle sur leurs effectifs. Elles sont cependant majoritaires à n'avoir mis en place aucune stratégie particulière (seulement la moitié des entreprises de plus de 100 collaborateurs).

### **Note méthodologique**

L'enquête conjoncturelle de la CCIG a été réalisée entre le 23 août et le 9 octobre 2023, en collaboration avec les Chambres latines de commerce et d'industrie (CLCI). 2245 questionnaires ont été envoyés ; 342 ont été retournés et sont utilisables pour l'une ou l'autre des questions posées, soit un taux de réponse de 15,23%. Ces 342 questionnaires représentent 25'035 emplois, soit environ 21,25% des emplois des Membres de la CCIG, selon le rapport annuel (117'778).